

Madame, Monsieur

Dans votre numéro en date du 15 octobre, vous titrez sur le pouvoir des Femmes en investiguant tant le monde de l'entreprise que la sphère politique.

Notre association qui réunit plus de 120 femmes hauts-fonctionnaires souhaite attirer votre attention sur le cas très particuliers des décideurs publics : alors que l'ENA est ouverte aux femmes depuis 1945 et l'Ecole polytechnique depuis 1972 et que le statut de la Fonction publique ainsi qu'une abondante jurisprudence assure en théorie la plus parfaite égalité, **la présence de femmes aux postes de direction relève presque de l'anomalie statistique.**

De surcroit l'évolution constatée en ce domaine depuis une dizaine d'année est millimétrique. **Au 1<sup>er</sup> juin 1998, on dénombrait 13% de femmes parmi les directeurs d'administration centrales**, 21% parmi des chefs de services, directeurs-adjoints et sous-directeurs, dans une fonction publique de l'Etat qui comptait alors 48,8% de femmes en catégorie A.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Les derniers chiffres publiés par la DGAFP sont arrêtés **au 31 décembre 2006**. Les femmes représentent désormais 60% des agents de catégorie A. **Mais la proportion des femmes Directeurs en administration centrale a à peine augmenté (14,9%)**, la progression est un peu plus marquée pour les emplois de chefs de service, directeurs-adjoints et sous-directeurs (25,4%), cependant ce chiffre est en recul par rapport à l'année 2005 (27,5%). Quant à la différence avec le vivier des personnes « promouvables » au grade de sous-directeurs, elle reste certaine, puisque les femmes constituent 33% de ce vivier.

D'autres exemples concrets illustrent cette absence de femmes : il n'y a que 9 femmes préfètes sur 134, 5 rectrices sur 35, 19 ambassadrices sur 179 et aucune dans un pays du G 20. A la jonction de l'administratif et du politique, il n'y a que 3 femmes directrices de cabinet pour les 38 membres du gouvernement.

A l'heure où l'hypothèse de quotas dans les entreprises cotées devient une piste sérieuse de réflexion pour le gouvernement et le patronat, on peut s'étonner de la timidité des pouvoirs publics à nommer des femmes, et ce alors que le volume d'emplois de haut niveau à « la discrétion du gouvernement » est considérable. Y-aurait-il une peur à nommer des femmes ? Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la fracture entre le pays réel et ses « élites » soit aussi importantes.

Dans la suite du rapport Grésy, notre association propose un certain nombre de mesures concrètes pour faire progresser la présence des femmes parmi les décideurs publics. Elles sont annexées à la présente lettre.

En espérant que ce courrier retiendra votre attention, je vous prie d'agréer, l'assurance de ma considération distinguée.

Nathalie Tournyol du Clos